

Maison sociale Croix Luizet à Villeurbanne **Maintien des activités, emplois et locaux !**

Le 27 octobre 2022, la direction de la Maison sociale de Croix Luizet a annoncé l'arrêt de ses activités dès novembre aux 400 adhérents et 20 salariés.

La fermeture de la Maison sociale Croix Luizet **c'est 130 enfants du quartier « abandonnés » !**

La Maison sociale (20 salariés et 1.083 m² de locaux) permet aux habitants du quartier de bénéficier à proximité immédiate de chez eux :

- d'une crèche de 30 berceaux,
- d'un accueil péri- et extra-scolaire pour 102 enfants et adolescents,
- d'activités, de lien social, de locaux pour d'autres associations et habitants.

La colère est grande : « Changer mon bébé de crèche en urgence alors que je viens de l'inscrire ici ? Hors de question ! » (une maman). « Le plus gros du travail est en direction des jeunes car c'est un public très fragile ici. Si on ferme, beaucoup seront perdus en route » (un animateur). « Nous on se débrouille, mais les jeunes et les salariés sont abandonnés ! » (une retraitée).

Activités, emplois et locaux doivent être maintenus !

Direction et municipalité déclarent à la presse « Nous ne vous laisserons pas tomber » (Le Progrès). Pourtant, l'adjointe au Maire déléguée au quartier, Aurélie Loire, explique :

- **Pour le personnel de crèche** : « ils n'auront sûrement pas de mal [sic!] à trouver du travail *».
- **Pour les autres salariés** : le pire est à craindre.
- **Pour les bébés de la crèche** : la mairie « [ne peut] garantir des places pour tous *» (elle a gelé des dizaines de berceaux cette année).
- **Pour l'accueil de loisirs** : « cela se fera sûrement au centre social des Buers *», mais ont-ils les locaux et le personnel pour accueillir 102 enfants de plus ?
- **Pour les locaux** : « un nouveau local devrait pouvoir [sic!] être trouvé *» seulement pour les retraités, la chorale et le yoga. Et un très vague « projet de reconfigurer un centre social *» est évoqué. Projet évoqué depuis... 6 ans ! Sans qu'aucun terrain ni construction n'existent.

Non, tout n'est pas « à reconstruire » :

La municipalité doit prendre les mesures d'urgence !

La fermeture va à l'encontre des « nouveaux besoins de garde d'enfants et d'accueil de loisirs à Croix-Luizet » que les acteurs socio-éducatifs pointaient déjà en avril (Le Progrès, 4 avril 2022).

Aujourd'hui, l'avenir de la Maison sociale de Croix Luizet dépend d'une seule chose : la volonté de la Mairie... qui ne peut pas considérer que « tout est à reconstruire » (propos de l'adjointe Aurélie Loire).

La municipalité à majorité NUPES de Villeurbanne ne peut se revendiquer « alternative à Macron » les jours d'élections, et appliquer au quotidien la « sobriété » préconisée par Macron. Elle doit prendre les mesures d'urgence contre la fermeture : **Qu'elle décide de reprendre la Maison sociale en régie municipale directe, avec tous les moyens nécessaires !**

Les moyens existent : que les partis de la majorité municipale NUPES commencent par arrêter d'approuver les milliards pour la guerre et l'OTAN (votes des 1er mars, 7 avril et 6 octobre au Parlement européen ; et le 19 octobre à l'Assemblée nationale). Autant de milliards qui manquent aux centres sociaux, aux écoles...

L'argent pour les services publics, pas pour la guerre !

Signez la pétition « **Maintien de la Maison sociale Croix Luizet** »

- Pour le maintien de tous ses emplois, activités, et des locaux,
- Pour la reprise en régie municipale directe, avec tous les moyens nécessaires.

PRÉNOM NOM	QUALITE (personnel, adhérent, habitant...)	CONTACT (tel, mail...)	SIGNATURE	Je participe à une délégation <u>Oui/Non</u>